

DEVENIR ACTEUR DE LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE LE DÉPARTEMENT LANCE UN APPEL À INITIATIVES CITOYENNES



Au quotidien, les Manchois sont de plus en plus nombreux à porter des initiatives pionnières ou originales pour renforcer la résilience de notre territoire. Fort de ce constat et investi depuis de nombreuses années dans l'éducation au développement durable, **le Département de la Manche souhaite soutenir cet engagement citoyen en essaimant des actions ayant valeur de démonstrateur sur le territoire**. C'est dans ce sens que l'appel à projets invitant à un changement de comportement et intitulé « Devenir acteur de la résilience du territoire », a été créé.

Cet appel à projets vise à faire émerger des initiatives locales innovantes pour la Manche, en matière de contribution à la lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets sur l'homme et son environnement. Il s'adresse à tout porteur de projet qui agit pour l'intérêt général : associations, particuliers, membres d'un collectif,...

L'appel à projets vise à soutenir des actions concrètes, de portée locale et concourant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) comme par exemple :

- Améliorer notre cadre de vie quotidien
- Préserver la biodiversité
- Préserver nos ressources locales en eau
- Atténuer et en même temps s'adapter au changement climatique
- Accroître la mobilité durable.

Exemples d'actions ayant valeur de démonstrateur sur le territoire : créer un four solaire pour faire des fruits séchés, greffer des variétés locales sur de jeunes poiriers, trouver des toitures pour y poser des panneaux photovoltaïques, améliorer la qualité des repas des enfants à l'école, en développant les protéines végétales, le bio et le local, utiliser l'eau de pluie plutôt que celle du réseau pour arroser le terrain de football, organiser une soirée débat autour d'un film sur le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer, ...

Conseil, formation, partage d'expertise, le Département apporte un accompagnement financier ou technique pour concrétiser les projets.

PRATIQUE

- Date limite de candidature : **23 avril 2021**
- Contenu de votre dossier : **une courte vidéo**, qui devra mettre en valeur de manière efficace et percutante la qualité de l'action que vous portez (solutions locales et durables, impact sur les changements de comportement, caractère innovant, dimension partenariale...)
- Dossier à retourner sous format électronique à l'adresse : **Transition-Ecologique@manche.fr**
- Détails et conditions de l'appel à projets sur **manche.fr**

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr